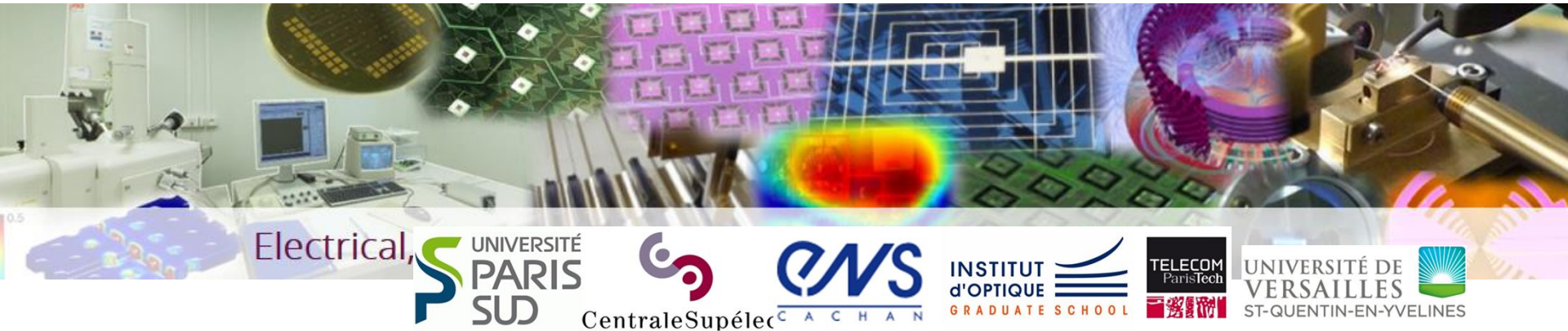


Conseil de l'école doctorale EOBE



- **Bilan du concours de l'école doctorale (MESR + IDEX)**
- **Informations/Discussions :**
 - ✓ **Action éthique de la recherche**
 - ✓ **Projets EUR de la ComUE Paris-Saclay**

Concours MESR 2017 :

- Déroulement similaire à celui des deux années précédentes
- 17 CD fermes et 1 CD sous réserve
- Une tendance au désistement de candidat(e)s avant la phase des auditions orales (30 et 31 mai) : 7 personnes
- 47 entretiens réalisés sur deux jours, dont 13 par visio-conférence
- Un bon/très-bon niveau
- 31 personnes sélectionnés et classés
- Cette année encore, équi-répartition assez naturelle entre les laboratoires et équipes de recherche.
- La stabilisation complète de l'attribution des financements va dépendre des possibles désistements.



eobe_mesr_2017.pdf

Arrêté du 25 mai 2016

Article 3

Les écoles doctorales :

- 1° Mettent en œuvre une politique d'admission des doctorants en leur sein, fondée sur des critères explicites et publics, informent les étudiants sur les conditions d'accès, les compétences requises, les financements susceptibles d'être obtenus, la nature, la qualité et les taux d'activité professionnelle après l'obtention du doctorat. Elles participent à la recherche des financements, en proposent l'attribution afin de permettre aux doctorants de préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions ;
- 2° Organisent les échanges scientifiques entre doctorants et avec la communauté scientifique ; proposent aux doctorants des activités de formation favorisant l'interdisciplinarité et l'acquisition d'une culture scientifique élargie incluant la connaissance du cadre international de la recherche ;
- 3° Veillent à ce que chaque doctorant reçoive une formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique ;
- 4° Assurent une démarche qualité de la formation en mettant notamment en place des comités de suivi individuel du doctorant et proposent aux encadrants du doctorant une formation ou un accompagnement spécifique ;
- 5° Définissent et mettent en œuvre des dispositifs d'appui à la poursuite du parcours professionnel après l'obtention du doctorat dans les secteurs public et privé et organisent en lien avec les services des établissements concernés le suivi des parcours professionnels des docteurs formés ;
- 6° Contribuent à une ouverture européenne et internationale, dans le cadre d'actions de coopération conduites avec des établissements d'enseignement supérieur ou des centres de recherche étrangers ;
- 7° Formulent un avis sur les demandes de rattachement d'unités ou d'équipes de recherche.

Organisation au niveau du collège doctoral :



Note - E&I - c eobe.pdf

Un appel d'offre de niveau national :

L'action « Ecoles universitaires de recherche » a pour ambition d'offrir à **chaque site universitaire** la possibilité de **renforcer l'impact et l'attractivité internationale de sa recherche et de ses formations dans un ou plusieurs domaine(s) scientifique(s)**, par la création d'une ou plusieurs écoles universitaires de recherche qui rassembleront des formations de master et de doctorat ainsi qu'un ou plusieurs laboratoires de recherche de haut niveau.

Il s'agit de financer en France le modèle reconnu internationalement des Graduate Schools, en veillant à ce que les projets associent pleinement les organismes de recherche, comportent une forte dimension internationale et entretiennent dans la mesure du possible des liens étroits avec les acteurs économiques.

Cette action revêt un caractère structurant pour le système français d'enseignement supérieur et de recherche. Elle vise en effet à :

- **lier fortement au meilleur niveau formation et recherche ;**
- **valoriser les points forts thématiques des établissements** et des sites sur l'ensemble du territoire, quelles que soient leur taille et les disciplines concernées ;
- concourir au **rayonnement international et à l'attractivité** du pays en mobilisant un instrument internationalement reconnu (graduate schools), en construisant des partenariats internationaux stratégiques et en attirant les meilleurs étudiants et post-doctorants ;
- offrir un cadre d'intégration et, le cas échéant, des perspectives de plus long terme à des actions financées dans le cadre du PIA ou à des projets labellisés et financés dans d'autres contextes.

Les projets retenus seront financés pour une **durée de 10 ans** maximum. L'action est dotée de **300 M€ de dotations décennales**.

Les projets seront sélectionnés par un jury international opérant en toute indépendance dans le cadre de deux vagues d'appels à projets.



1^e vague : Octobre 2017

The screenshot shows the ANR website interface. At the top, it says 'ANR L'Agence nationale de la recherche Des projets pour la science'. The main navigation bar includes 'Qui sommes-nous?', 'Financer votre projet', 'Suivi bilan', 'Investissements d'avenir', and 'Informations'. The page title is 'Investissements d'avenir > Appels à projets > Ecoles universitaires de recherche (EUR) - Vague 1'. The main content area features a sidebar with 'L'ANR et les Investissements d'Avenir' and a list of options: 'Appels à projets', 'Projets financés', 'Suivi', 'Évaluation', and 'En savoir plus'. The main text area is titled 'Ecoles universitaires de recherche (EUR) - Vague 1' and contains the following text: 'Publication de l'appel à projets EUR - Vague 1', 'L'action « Ecoles universitaires de recherche » a pour ambition d'offrir à chaque site universitaire la possibilité de renforcer l'impact et l'attractivité internationale de sa recherche et de ses formations dans un ou plusieurs domaine(s) scientifique(s), par la création d'une ou plusieurs écoles universitaires de recherche qui rassembleront des formations de master et de doctorat ainsi qu'un ou plusieurs laboratoires de recherche de haut niveau.', and 'Il s'agit de financer en France le modèle reconnu internationalement des Graduate Schools, en veillant à ce que les projets associent pleinement les organismes de recherche, comportent une forte dimension internationale et entretiennent dans la mesure du possible des liens étroits avec les acteurs économiques.' Below this, it states 'Cette action revêt un caractère structurant pour le système français d'enseignement supérieur et de...'. On the right side, there is a section 'Toute l'Actu' with a photo of an archaeological site and the text 'Archéologie : le projet VESUVIA s'expose au salon Innovatives SHS'. The ANR logo is visible in the bottom right corner of the screenshot.

- Une EUR, Ecole Universitaire de recherche, est un projet de formation de niveau Master en lien fort avec la recherche. Elle a pour vocation à attirer des étudiants à l'international dans les domaines d'excellence de Paris Saclay.
- Elle s'appuie sur les ED, les Masters, les Labex et les laboratoires de recherche du domaine.
- Les EDs concernées peuvent être « cœurs », « majeures », « mineures »
- Le financement annoncé est de 300k€/an pendant 10 ans.
- Les Labex, soutiens d'EURs, voient leurs financements pérennisés pendant 10 ans. Un financement supplémentaire de 700k€/an pendant 10 ans vient soutenir les actions de recherche en lien avec une EUR.
- Le CGI envisage de financer ainsi 100 EURs sur toute la France.
- Paris Saclay a demandé un pavage de son périmètre scientifique sous forme d'EURs.
- L'appel à projet est divisé en 2 vagues : 18 EURs ont été déposées avec des degrés différents de maturité. Le CoTuRe de Paris Saclay a sélectionné 3 groupes d'EURs qui seront proposés soit en 1^{ère} vague, soit en 2^{ème} vague.
- Deux types d'EURs apparaissent au final : des EURs qui couvrent un domaine de Paris Saclay (par exemple Physique, STIC, SIPS) et des EURs thématiques centrés sur un domaine d'excellence (par exemple IG3S).

- L'ED EOBE est partie prenante de plusieurs EUR :
 - ✓ EUR *Physique* :
 - Vague 1 (date limite le 27/06)
 - En tant qu'*ED mineure*
 - ✓ EUR *IG3S* : en tant qu'*ED mineure*
 - ✓ EUR *Sciences pour l'Ingénieur de Paris-Saclay* (SIPS) :
 - Vague 2 (date limite le début 2018)
 - En tant qu'*ED majeure* à parité avec l'ED SMEMAG

L'objectif de cette EUR est de constituer une Ecole Universitaire de Recherche en Sciences pour l'Ingénieur dans les domaines de l'électricité, de l'électronique, de l'optique, de la mécanique, de l'énergétique, et de la physique médicale. Cette école s'appuierait d'une part sur les Masters et les laboratoires de l'UPSaclay, mais également sur les deux écoles doctorales EOBE et SMEMAG et les labex LASIPS et Nanosaclay. Elle aurait vocation à former des cadres en recherche et dans l'industrie dans les domaines des télécommunications, des transports, de l'énergie, de la ville intelligente, de la santé, du biomédical, etc.

Merci pour votre participation

Prochaine réunion : ~ novembre 2017

<http://www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/doctorat/ed-eobe>